

construction du chemin de fer du Cap-Breton. Ce chemin de fer a aidé à augmenter la prospérité que la politique nationale a donnée à l'industrie houillère. Il a permis aux étrangers riches et aux capitalistes de voir les ressources du Cap-Breton, et ceci encore a été gagné à l'encontre de toute la puissante opposition que le parti libéral a pu faire contre l'entreprise, à la Chambre des communes. J'avais l'honneur de faire partie des communes dans le temps et l'un des principaux adversaires de cette politique était le premier ministre actuel de l'Ontario qui ridiculisait l'idée de bâtir un chemin de fer au Cap-Breton parallèlement à l'Intercolonial auquel il enlèverait le transport des marchandises. La construction de ce chemin de fer a été un des facteurs qui ont contribué à la prospérité actuelle de Sydney. Puis vient ensuite la politique du parti conservateur qui a accordé une prime au fer et à l'acier. Cette politique devait être continuée pendant un certain nombre d'années, et quand cette période fut sur le point d'expirer le parti libéral-conservateur l'a renouvelée pour une autre période qui expire en 1902. Lorsque le parti libéral arriva au pouvoir en 1896 les grandes industries du minerai de fer lui demandèrent de continuer la loi qui permettait au gouvernement d'accorder une prime au fer et à l'acier, mais je comprends que la chose fut refusée en 1897 et en 1898, et en refusant alors de continuer cette prime ceci retarda d'une année la prospérité qui existe maintenant au Cap-Breton. Ce n'est que l'année suivante, l'année qui précéda l'élection qu'on prévoyait que l'ancienne politique fut continuée par des dispositions statutaires, mais sous une forme mutilée. Le parti libéral continuera la prime par gradation jusqu'en 1907 alors qu'elle disparaîtra complètement. Or, voilà les trois grandes mesures adoptées par le parti conservateur et qui ont eu pour résultat la prospérité qui existe aujourd'hui à l'île du Cap-Breton dans toutes ses industries. Ce ne serait qu'un simple acte d'honnêteté de la part du chef du parti libéral dans cette Chambre que d'admettre ces faits. Le bon sens c'est l'honnêteté, et je ne puis voir de différence entre l'un ou l'autre. Mon honorable ami a admis hier que ses collègues dans le gouvernement avaient abandonné les principes qu'ils professaient dans l'op-

position et que seul le bon sens les avait amenés à adopter la politique du parti conservateur. La langue lui a fourché. Il n'avait pas le temps, je suppose, de se demander quels mots il emploierait. Je ne vois pas de différence entre l'honnêteté et le bon sens. Je me suis levé pour protester contre les prétentions du parti actuellement au pouvoir qui réclame pour lui tout le mérite de cette prospérité. Je suis prêt à partager ce mérite avec lui pour ce qu'il mérite, c'est-à-dire, d'avoir continué pendant cinq autres années la politique de ses prédécesseurs, bien que ce soit sur une échelle graduée qui se terminera dans cinq ans.

L'honorable M. DEVER : Je me lève pour exprimer tout le plaisir que j'éprouve de voir autour de moi les nombreuses figures familières de ceux que je connais depuis tant d'années. Il est vrai que deux manquent à l'appel, l'honorable M. MacInnes, d'Hamilton, et l'honorable sir Frank Smith, de Toronto, deux messieurs dont les noms, quand on les mentionnera au Sénat, inspireront toujours, j'en suis sûr, des sentiments de haute considération chez tous les membres de cette Chambre. J'admets qu'ils ont eu une longue et une heureuse vie et que ce qui leur est arrivé, arrivera à tout le genre humain, c'est-à-dire de mourir ; mais eux sont partis à un âge très avancé, tout comme notre grande et gracieuse reine, entourée, qu'elle était, de toute sa magnificence. Et je me permettrai ici de souhaiter la bienvenue aux successeurs des messieurs dont je viens de parler, comme étant des personnes dignes de les remplacer et d'aider à la législation du Canada—si riche en produits alimentaires—afin que nous puissions approvisionner les populations des pays moins favorisés et pourvoir en même temps aux besoins de notre propre peuple. Je désire aussi exprimer en passant la satisfaction que j'éprouve relativement à la nomination du président actuel du Sénat ; c'est un gentilhomme sans prétention, mais très digne de la position qu'il occupe à cause de ses habitudes laborieuses et du long appui qu'il a donné à son parti, et à cause aussi de son savoir ou de ses qualités morales. J'espère qu'il vivra pour jouir de toute la durée de son terme d'office et pour quitter ensuite sa charge après avoir fait honneur au gou-